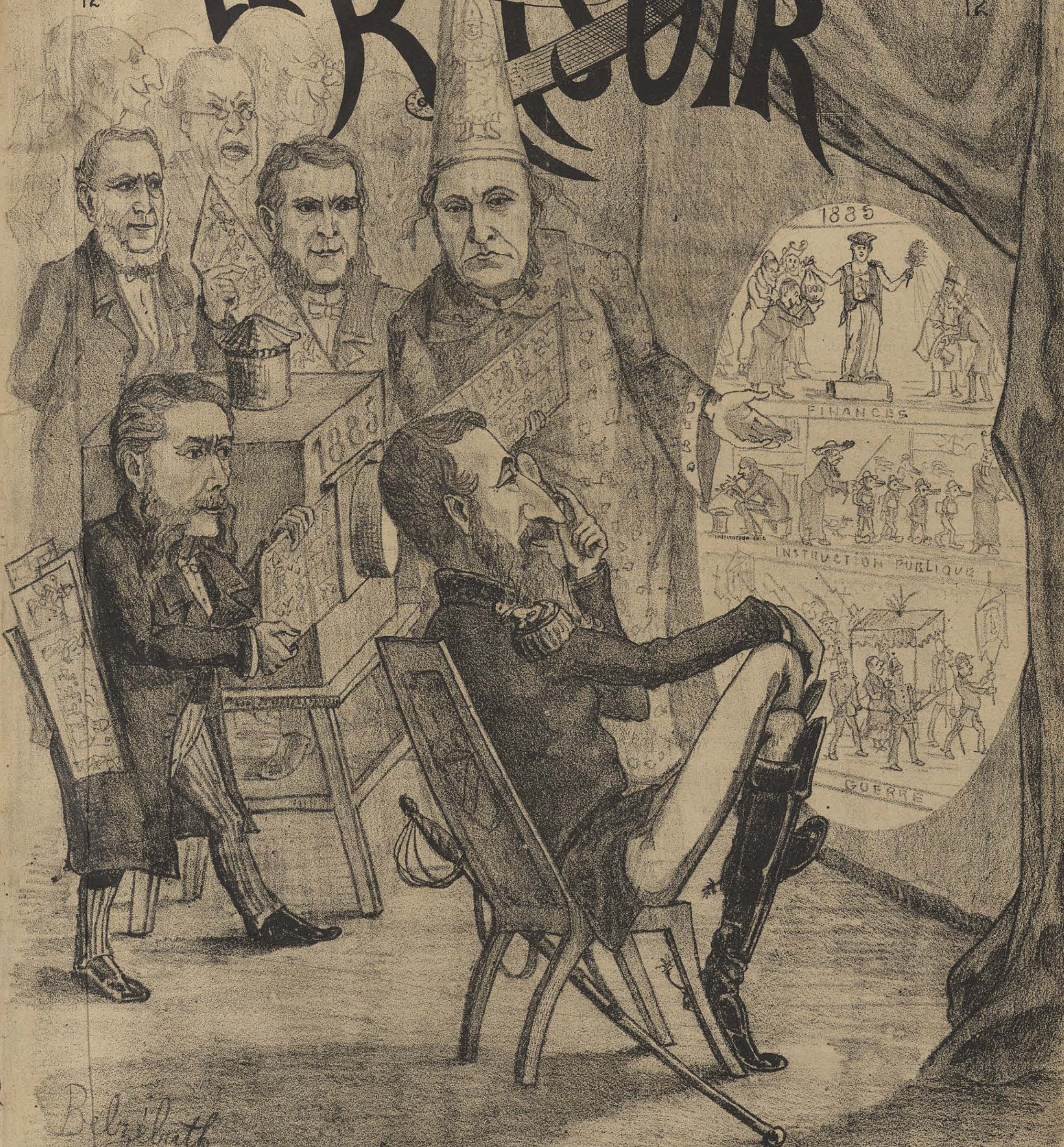


Bureau
Passage
Lemonnier.
12

Bureau
Passage
Lemonnier
12

LE RASOIR



La lanterne magique de Mr Bernaert.

(Le Roi) « C'est très intéressant, seulement, c'est toujours la même chose. »

(Bernaert) « Que voulez-vous, Sire? Tant que ce sera Woeste, Jacobs et Malou qui alimenteront la lanterne, cela ne changera pas »

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Editeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
à forfait
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

A NOS LECTEURS

Le renouvellement de l'année nous impose l'agréable devoir de... faire connaître à nos lecteurs que le *Rasoir* continuera comme par le passé, à paraître régulièrement tous les quinze jours.

Nous espérons qu'ils en prendront bonne note.

Nous continuerons de notre côté, à faire tous nos efforts pour les satisfaire.

Sur ce nous leur présentons à tous nos plus sincères souhaits et nous entrons avec confiance dans notre 17^{me} année d'existence.

A. RIGOBERT.

LA LANTERNE MAGIQUE

Nous sommes au jour de l'an. C'est fête intime à la Cour.

M. Bernaert essaye pour la première fois devant le Roi la nouvelle lanterne magique que MM. Woeste et Jacobs viennent de lui offrir pour étrennes.

Ces derniers assistent l'opérateur dans ses expériences.

Mais chose étrange : Le *grand ministre* a beau se servir des verres de rechange que lui passent ses deux aides : les ombres qui passent et repassent restent invariablement les mêmes.

Toujours des tricornes ! Rien que des tricornes !!

L'auguste spectateur de ce monotone divertissement paraît bien ennuyé.

En vain sollicite-t-il de l'expérimentateur un peu de variété dans le spectacle !

En vain M. Bernaert tourne-t-il des regards suppliants vers les deux comparses qui l'assistent !

Ceux-ci sombres et taciturnes passent froidement de nouveaux verres, et la lanterne continue toujours à projeter les mêmes ombres.

Pauvre spectateur !

Pauvre M. Bernaert !

Pauvre Belgique !

A. RIGOBERT.

Prédictions du RASOIR

pour l'an de grâce 1885.

L'année 1885 commencera le 1^{er} Janvier au matin, pour finir le 31 Décembre à minuit.

Selon toutes les probabilités le mois de Janvier sera le premier de l'année et le mois de Décembre le dernier.

L'hiver sera beaucoup plus froid que l'été. Cependant le champ de glace (!!) de Fragnée continuera à rester toute l'année à l'état de liquide.

Ce qui forcera les actionnaires du susdit champ de glace à provoquer la liquidation de leur société.

Le commerce marchera d'une façon si prospère que tous les huissiers en seront réduits à mourir de faim.

M. Warnant (Julien) sera nommé bourgmestre de la ville de Liège.

A cette occasion il offrira à la haute société (?) un banquet suivi d'un bal qui dépasseront en munificence toutes les fêtes données par ses prédécesseurs.

N. B. Ce ne sera pas M. Magis qui conduira les cotillons.

L'échevin des finances trouvant que c'est le moment d'aller *piano*, fera voter par le Conseil un impôt sur les *pianos*. Mais au moment où l'on voudra mettre en application cette taxe vengeresse, on s'apercevra qu'il n'y a plus dans toute la ville, un seul spécimen de cet instrument barbare.

M. Ziane découvrira un coiffeur qui trouvera moyen de lui friser la chevelure.

Charlemagne mettra pied à terre pour raccomoder lui-même son piédestal.

Un marchand d'opium intentera une action en dommages et intérêts à l'éditeur-propiétaire du *Journal de Liège* pour cause de concurrence déloyale.

Un major de la garde civique qui n'a jamais été à cheval de sa vie, sera nommé *chevalier* de l'ordre de Léopold.

Une dame du carré s'entendra avec la police des mœurs pour faire pincer, en flagrant délit d'adultère, un des plus hauts personnages de notre ville.

M. Frère-Orban trouvera à 2 kilomètres du château de Saint Ode des pierres assez éprouvées pour pouvoir remplacer les plus vermoulues de l'édifice imposant qui nous abrite. (Ouf !)

La plupart des consommateurs de Munichbier (20 centimes le quart, etc., etc.) gagneront un embonpoint si considérable que les nombreux débitants de ce nectar teuton (*seul et unique dépôt*) seront obligés de faire élargir les portes d'entrée de leur établissement de 2 mètres 57 centimètres.

M. Emile Dupont sera vu assistant à une séance de la Chambre des représentants.

M. Florent Raikem sera nommé président de la Fédération libérale.

M. Julien d'Andrimont se présentera inognito pour visiter la colonie de Gheel; mais notre épatant sénateur sera immédiatement reconnu par les autorités locales et reconduit d'urgence aux limites de la commune sous prétexte qu'il a négligé de se faire *timbrer*.

M. Wouters sera nommé ministre de la guerre. Au lieu d'un projet de réserve nationale, il déposera, dès son entrée en fonctions, une loi décrétant la garde civique active universelle et obligatoire.

On retirera de l'égoût de la Sauvenière le dernier mètre cube de *matières inertes*. A cette occasion M. Renier Malherbe se conciliera solennellement avec M. Ziane.

Un violent incendie consumera de fond et comble les serres et les instituts universitaires établis au Jardin botanique. Une enquête judiciaire établira à la dernière évidence que cet incendie a été allumé par le cœur du pompier de service.

Un certain nombre de décès se produiront un peu partout en 1885. Mais par un phénomène extraordinaire aucun lecteur du *Rasoir* (Abonnement 4 fr. 50 cent. par an) ne sera pincé par la mort.

RACAGNAC

Dépêches Télégraphiques.

29 Décembre 1884.

A Sa Majesté Léopold II

Le président de la société des fricasseurs de fèves réunis en leur banquet annuel a porté le toast suivant à votre Majesté : « Je bois au Roi, fidèle gardien de nos institutions. Au Roi dont la sagesse..... »

Aide de camp de service à président société fricasseurs de fèves.

C'est compris, Je devine le reste. Malheureusement le Roi s'est renfermé dans son cabinet pour travailler à nouvelle carte Afrique centrale. Impossible donc lui faire votre communication. Suis cependant autorisé à vous dire que Sa Majesté est toujours très sensible aux bacchiques attentions de l'es-pèce.

L'AIDE-DE-CAMP DE SERVICE.

A Sa Majesté Léopold II

Le président du club des éleveurs d'alouettes réunis en leur banquet annuel a porté le toast suivant à votre Majesté : « Je bois au Roi fidèle gardien de nos institutions. Au Roi dont..... »

Aide-de-camp de service à président club éleveurs d'alouettes.

Inutile d'aller plus loin. Sais la formule par cœur. Sa Majesté ôte précisément ses bottes pour se mettre au lit. Ne désirant pas qu'elle me les flanque quelque part, je prends sur moi de vous déclarer que votre toast doit lui faire énormément plaisir.

L'AIDE-DE-CAMP DE SERVICE.

A Sa Majesté Léopold II.

Le Président de l'Association internationale pour le culotage des pipes réunie en son banquet annuel a porté le toast suivant à votre Majesté : « Je bois au Roi fidèle gardien de nos..... »

Aide-de-camp de service à président association internationale pour le culotage des pipes.

Suffit ! Ne connais que trop bien cette ritournelle-là. Vous êtes le 2089^{me} qui me la serinez ce soir. Sa Majesté dort profondément. Elle rêve même pour le quart d'heure qu'elle avale toute une tribu de naturels du Congo. Vous comprenez que ce n'est pas le moment de la réveiller. Néanmoins vous pouvez être convaincus qu'elle sera très flattée d'apprendre que tant de ses sujets se plénifient ainsi en son honneur.

J'espère maintenant que vous serez le dernier qui me dérangerez cette nuit, car je vais essayer de pincer un petit somme dans l'antichambre royale.

L'AIDE-DE-CAMP DE SERVICE.

A Sa Majesté Léopold II

Le président de la confrérie des marchands de moules en retraite réunis dans leur banquet annuel a porté le toast suivant à votre Majesté : « Je bois au Roi, fidèle..... »

Aide de camp de service à président confrérie des marchands de moules en retraite

Allez aux six cents mille diables et fichez-moi la paix ! Pas moyen de dormir un brin avec un tas de soiffeurs comme vous autres. Flanquez-vous des chiques tant que vous voulez, sous prétexte de boire à la santé du Roi, mais que diable ne me réveille pas pour cela ! D'ailleurs vous saurez une fois pour toutes que Sa Majesté se fiche comme de l'an quarante de toutes vos soulographies nocturnes. Sur ce je ferme la communication et je vais me recoucher.

L'AIDE-DE-CAMP DE SERVICE.

Pour extraits plus qu'officiels
Le planton de l'aide-de-camp de service
ZUTALORS.

Séguédille.

Je méprise les aurores,
Les soleils, les flots dormants,
Et je ris des météores
Embrasant les firmaments.
Ce qu'il me faut, ô ma belle,
Loin de la terre et des cieus,
C'est la divine étincelle
Qui rayonne de tes yeux.
Tra la la la...

Que l'avril joyeux ramène
Les mugnets à pleines mains,
Que le printemps nous enchaîne
De guirlandes de jasmins ;
Je m'en moque, ô ma maîtresse,
Ce qu'il me faut, c'est le mai
Qu'exhalent ta brune tresse
Et ton rire parfumé.
Tra la la la...

J'aurais un trésor immense
Et de l'or plein ma maison ;
J'aurais génie et puissance
Et de la gloire à foison
Que, sans regret, sans envie,
Je verrais tout se briser
Pour mendier, ô ma vie,
L'aumône de ton baiser.
Tra la la la...

Conseil communal de Liège.

Séance du 29 Décembre 1884.

La séance est ouverte à 7 heures du soir par l'appel nominal.

Les fauteuils occupés ci-devant par MM. Grosjean et Lovinfosse sont couverts d'un grand voile noir à franges d'argent, surmonté d'une superbe couronne d'immortelles.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de budget de la ville pour 1885.

M. WARNANT, ff. de bourgmestre. — Messieurs, depuis un temps immémorial, j'ai pris l'habitude de vous moter une scie en règle, chaque fois que l'on discute le budget de la ville, à propos de la taxe sur la valeur de la propriété bâtie telle qu'elle est établie par le cadastre communal.

Les hautes fonctions, parfaitement rétribuées du reste, que j'occupe pour le mo-

ment dans la hiérarchie communale, m'ont empêché cette année, de préparer ma petite improvisation traditionnelle sur ce sujet.

Cependant ne vous chagrinez pas pour la cause. Vous ne perdrez rien pour attendre car je vous promets formellement de revenir plus fort que jamais à la charge dès que j'aurais cédé le panache à un autre. (*De toutes parts : Très bien. M. Magis caresse ses favoris.*) Sur ce je cède la parole à M. Hanssens.

M. HANSENS. — Mais je ne l'ai pas demandée!

M. WARNANT. — Je le sais bien, M. Hanssens, mais je n'ignore pas que la discussion du budget de la ville vous procure, tous les ans, l'occasion de placer une chaleureuse improvisation sur l'organisation de la police.

M. HANSENS. — Parfaitement, M. le président. Malheureusement cette fois je fais comme vous : je m'abstiens et je réserve mes observations habituelles pour les présenter en temps opportun à votre successeur.

M. WARNANT (*à part*). — Flambé! Je ne pourrai débiter ce soir le magnifique discours, que j'ai préparé (*Haut*). Et pourrait-on savoir les motifs.....

M. HANSENS. — Oh! c'est bien simple. Je sais que nous ne tomberons jamais d'accord nous deux et dès lors je crois inutile de vous procurer l'occasion de vous administrer aujourd'hui, comme vous le désirez, le petit coup d'encensoir que vous vous proposez de vous décerner sous prétexte de faire l'éloge de votre police. (*À part*). Attrape!

M. WARNANT (*à part*). — Le traître cherche à me faire sortir de ma peau, c'est clair. Pour le confondre je reste calme et digne. (*Haut*). Eh! bien, puisque M. Hanssens refuse la parole, il faudra bien que je la cède à un autre. (*Applaudissements. M. Hanssens se mouche avec agitation*). La parole est à M. le conseiller Thiriart, rapporteur.

M. THIRIART. — Messieurs, comme mon rapport a été imprimé et distribué à tous les membres du Conseil, il me paraît superflu d'en donner lecture ici. Je me bornerai à faire connaître au nombreux public qui se presse dans l'auditoire que, grâce à de savants calculs, la Commission spéciale est parvenue à faire solder le budget par un excédant de 3,435 frs. et 64 centimes. (*Bravos*).

M. VANMARCKE, *ff. d'échevin des finances*. — J'ajouterai que cela n'a pas été facile du tout. Oh! mais du tout!

M. MAGIS. — Et pourriez-vous nous dire comment vous vous y êtes pris pour accomplir ce prodige d'équilibre?

M. VANMARCKE. — Volontiers. Nous avons tout bonnement diminué certaines dépenses et augmenté certaines recettes.

M. WARNANT. — Vous le voyez, M. Magis, c'est d'une simplicité élémentaire.

M. FRAIGNEUX (*à part*). — Ce Vanmarcke est tout de même un fameux financier.

M. MAGIS. — J'en félicite la Commission, M. le président, mais ce renseignement ne me suffit pas. Je désire connaître quelles sont les recettes dont vous proposez l'augmentation.

M. VANMARCKE. — Oh! bien peu de chose. Nous créons une taxe sur les chevaux de trait et nous augmentons de 50 0/0 le droit de patente.

M. MAGIS. — Je trouve que vous choisissez bien mal votre moment pour augmenter la patente. Le commerce languit et bien des négociants sont dans une position excessivement précaire.

M. SCHOUTETEN. — C'est positif. On aurait beaucoup mieux fait d'étudier, comme je l'ai dit l'année dernière, un projet d'impôt sur le revenu.

M. VANMARCKE (*à part*). — Merci! Si on se figure que pour le peu de temps que je dois occuper les fonctions d'échevin, je vais me faire mourir à élaborer une taxe aussi compliquée (*haut*) Nous étudions la question, M. Schouteten. Un peu de patience donc car on ne peut pas tout faire en un jour.

M. SCHOUTETEN. — Naturellement. J'atten-

drai le résultat de vos études. En attendant, puisque vous augmentez la patente, je demande que vous procuriez au petit commerce le moyen de payer ce supplément de contributions.

M. WARNANT. — Comment cela?

M. SCHOUTETEN. — En portant annuellement au budget une somme de dix à douze mille francs pour l'organisation en été de réjouissances publiques. Comme cela vous donneriez quelques distractions à ceux qui n'ont pas le moyen d'aller en villégiature et en même temps vous feriez un peu marcher le commerce qui en a crânement besoin.

M. R. MALHERBE. — L'idée de M. Schouteten part d'un bon naturel. Malheureusement la dépense qu'il nous propose est une dépense de luxe et notre situation financière ne nous permet pas de la voter.

Nous ne pouvons en définitive mener la ville à la banqueroute.

M. SCHOUTETEN. — Vous aimez sans doute mieux que les petits négociants fassent banqueroute à cause de toutes vos contributions.

M. R. MALHERBE. — Du tout. J'estime seulement que nous devons nous montrer très sévères pour des dépenses de ce genre.

De toutes parts. — Très bien!

M. SCHOUTETEN. — Allons donc! Voulez-vous que je vous dise! Vous n'êtes qu'un tas de farceurs et....

M. WARNANT. — Voyons, M. Schouteten, calmez-vous. Peut-être l'année prochaine...

M. SCHOUTETEN. — Alors c'est bon! J'attendrai encore un an, mais pas plus. C'est sûr la dernière fois que je vote le budget si vous ne m'accordez pas les fêtes que je demande pour le petit commerce.

M. WARNANT. — La discussion est close. Nous passons au vote.

Le projet de budget de la ville de Liège pour 1885 se soldant par un boni de 3,435 francs et 64 cent. est adopté à l'unanimité.

Sur la proposition de M. Miché, ff. d'échevin de l'instruction publique, le Conseil décide que les 64 centimes d'excédant seront distribués en gratifications aux professeurs les plus méritants de l'Académie des beaux-arts.

La séance est levée à 9 heures 24 m.

Pour sténographie approximative,
ZU'ALORS.

Par ci, par là.

On voit une paille etc, etc. —

Le correspondant bruxellois du *Journal de Liège* déclare ce qui suit dans son épître de samedi dernier :

« Il faut savoir choisir dans la vie publique; être à la fois chair et poisson, c'est absolument impossible. »

Non mais, blague dans le coin, pour le correspondant d'un journal qui a toujours été le plus fidèle défenseur de la politique hermaphrodite dite de courtoisie, il faut avoir un rude toupet!!

Coups d'encensoir. — *La Meuse* s'est fait adresser de Bruxelles l'importante communication qu'on va lire :

« La Reine, émerveillée des progrès des applications de l'électricité, s'est mise, il y a quelque temps, à étudier sérieusement cette science.

« Sa Majesté s'est fait expliquer, par le menu, tous les phénomènes électriques et tous les instruments à l'aide desquels on est parvenu, depuis quelque temps, à transporter instantanément à distance la lumière, la force, le son et l'écriture.

« D'explications en lectures et de lectures en explications, la Reine est devenue ce qu'on appelle une véritable «*électrienne*. »

Sapristi! voilà qui est consolant! Du moment que la Reine s'en occupe, il est hors de doute que la science de l'électricité va faire d'emblée un fameux pas en avant!

Mais que vont dire M. Frère et les autres actionnaires de la Compagnie du gaz?

Compensation. — C'était avant-hier le premier jour de l'an. A cette occasion, toutes les autorités constituées de notre ville ont cru devoir recevoir les hommages et les félicitations d'un nombre incalculables d'individus du sexe masculin.

Il est inutile d'ajouter que tous les discours qui ont été débités dans ces parades à souhaits étaient d'un vide à faire pâlir le néant lui-même.

En revanche nous avons constaté avec plaisir que les cafés et autres établissements où l'on soiffe ainsi que les nombreux consommateurs qui les encombraient étaient absolument pleins.

Cela a fait compensation.

Heureusement, oh! mon Dieu!!

Un prodige d'équilibre. — M. Renier Malherbe nous en a révélé une bonne lors de la discussion du budget de la ville :

« Notre budget repose sur des béquilles, a dit le savant ex-échevin des travaux, car il n'est équilibré que grâce à un prélèvement de 900,000 fr. sur un emprunt qui n'est pas encore contracté et dont l'import ni les conditions ne sont pas même fixés. »

Équilibrer un budget à l'aide d'une ressource qui n'est pas encore créée, me paraît un tour financier d'une très jolie force.

Je ne puis que féliciter le profond économiste qui l'a imaginé; cependant je crois qu'il ne ferait pas mal de se souvenir à l'occasion de la vieille maxime du fabuliste :

« Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. »

Nos nouveaux édiles. — Le nouveau Conseil communal tel qu'il a été reconstitué à la suite des élections d'Octobre est entré en fonctions à partir du 1^{er} Janvier courant.

A cette occasion versons un dernier pleur à la mémoire des Grosjean, des Lovinfosse, des Collette-Boileau et des autres hommes illustres qui viennent d'abandonner pour jamais les hautes fonctions élitaires qu'ils avaient remplies avec tant d'éclat et sans autre transition souhaitions sincèrement la bienvenue à leurs successeurs.

Voici comment l'imposant aréopage de nos édiles est actuellement composé. Il comprend :

- 9 Avocats.
- 6 Ingénieurs.
- 4 Industriels.
- 3 Médecins.
- 2 Banquiers (dont un est en même temps brasseur.)
- 2 Fabricants de tabac.
- 1 Professeur à l'Université.
- 1 Fabricant d'armes.
- 1 Marchand tanneur.
- 1 Négociant en vins et spiritueux.
- 1 Louageur de voitures.

En somme donc un assortiment assez varié de représentants de diverses professions.

L'avenir nous apprendra ce que valent les nouveaux venus. En attendant nous croyons devoir les engager à nous envoyer le plus vite possible leur photographie. Cette formalité est indispensable pour que nous puissions garantir la ressemblance à ceux d'entre eux dont nous aurons à reproduire les traits à la 1^{re} ou à la 4^{me} page de notre Journal. Qu'ils se le disent!

Tout s'explique. — On commence à s'expliquer le nombre considérable de démissions (2200 paraît-il) parvenues à l'Association libérale de Bruxelles.

En effet il résulte de l'exposé de la situation financière dressé par le Comité que la dite Association se trouve en déficit de 66,470 frs. 79 centimes, lequel déficit doit être comblé au marc le franc par tous les membres associés.

Or, les excellents doctrinaires bruxellois, toujours au premier rang lorsqu'il s'agit de partager ou plutôt d'accaparer pour eux seuls

les fruits d'une victoire, se soucient médiocrement de se mettre en évidence lorsqu'il s'agit simplement d'acquiescer sans aucun profit personnel pour eux, les dettes contractées en commun avec les progressistes.

Et voilà pourquoi ils désertent aujourd'hui en masse, quitte à effectuer leur rentrée, si toutefois leurs petits intérêts l'exigent, le jour ou tous les arrières seront liquidés.

C'est peut-être assez peu délicat, mais en fin ce n'est pas bêta du tout.

Félicitations de circonstance. —

Nous apprenons avec la plus vive satisfaction que les huissiers du tribunal de commerce qui ont, comme on sait, les faillites dans leurs attributions viennent d'adresser une chaleureuse adresse au Conseil communal pour remercier cette assemblée d'avoir daigné augmenter de 25 % le droit de patente.

Cette démarche fait autant d'honneur à ceux qui l'ont entreprise qu'à ceux qui en sont l'objet.

BRICOLEUR.

Théâtre Royal.

Robert le Diable, Le songe d'une nuit d'été et Le Trouvère ont successivement figuré sur l'affiche cette semaine.

La représentation de *Robert*, sans être tout-à-fait aussi bonne que les reprises précédentes, a cependant été très satisfaisante.

M^{me} Verella-Corva qui remplissait le rôle d'*Isabelle* a été l'objet d'une chaleureuse ovation après son grand air du 4^{me} acte qu'elle a détaillé à la perfection. Elle a été rapelée en compagnie de M. Doria à la chute du rideau.

Nous devons aussi une mention toute spéciale à M^{lle} Laura Reuters pour la façon distinguée avec laquelle elle a rendu la grande scène de la séduction.

Lundi, *le Songe d'une nuit d'été* a encore été l'occasion d'un magnifique succès pour M^{me} Gally, pour M. Laurent et enfin pour M. Falchiéri qui nous a présenté un tout autre *Falstaff* que son prédécesseur M. Béguin.

M^{lle} Guérin et M. Briant ont dignement complété un excellent ensemble.

Après le 3^{me} acte tous les interprètes du charmant opéra d'Ambroise Thomas ont été chaleureusement rappelés.

Mardi très bonne représentation du *Trouvère*. Succès pour tous et particulièrement pour M^{me} Verella-Corva et MM. Doria et Bérardi.

Par suite d'une indisposition de M. Bérardi, la première représentation de *la Reine de Chypre* qui devait avoir lieu hier soir a été remise à la semaine prochaine. La reprise de cet important ouvrage a paraît-il, été entouré de soins tout particuliers. On peut donc s'attendre à une nouvelle victoire. X.

A nos Abonnés

Les quittances d'abonnement pour 1885 seront présentées par la poste dans la première quinzaine de l'année.

Nous engageons nos abonnés à ne pas les laisser retourner afin d'éviter toute interruption dans l'envoi du journal.

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE
ET LITHOGRAPHIQUE

J. DAXHELET

PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

Liège. — Imp. et Lith. mécan. de J. Daxhelet

